

Breil de Pontbriand (du)

8 janvier 1687 - Bretagne

Preuves de la noblesse de demoiselle Marie Gabrielle du Breil de Pontbriand, reçue dans la communauté des demoiselles, de Saint Louis, à Saint-Cir ¹.

D'azur à un lion d'argent.

Marie Gabrielle du Breil de Pontbriand, 1672.

Extrait du registre des batesmes de la paroisse de Pouilli, signé par collation du 1^{er} juin 1686. Gregoire, curé de cette eglise, portant que Marie Gabrielle, fille de messire François Armand du Breil, vicomte de Pontbriand et de dame Marie Helene de Faouc, fut batisée le 22^e septembre 1672 ².

I^{er} degré – Pere et mere. François Armand du Breil, vicomte de Pontbriand, Marie Helene de Faouc de Montarlan, sa femme, 1661. *D'azur, à trois faux d'argent, posées deux, et une.*

Contrat de mariage de messire François Armand du Breil, chevalier, seigneur et vicomte de Pontbriand, et seigneur de Belleville, fils de defunt messire René du Breil, chevalier seigneur et comte de Pontbriand, et de dame Jaqueminde de Guemadeuc, avec demoiselle Marie Helene de Faouc, fille de messire Louis de Faouc, chevalier seigneur de Montarlan, et de dame Madeleine de Mornai. Ce contrat du 10^e juillet 1661.

Transaction du 23^e septembre 1667 signée Gohier, notaire à Dinan, faite entre messire René du Breil, chevalier seigneur de la Garde-Pontbriand, messire François Armand du Breil, chevalier seigneur de Belleville-Pontbriand et dame Helene de Faouc sa femme, et messire Louis du Breil, leur neveu, chevalier seigneur et comte de Pontbriand, fils aîné et heritier de feu messire Tannegui du Breil, sur les diferends qu'ils avoient pour le partage que leur avoit donné dans leur succession, defunt messire René du Breil, seigneur de Pontbriand, et dame Jaqueminde de Guemadeuc, leur pere, et mere.

II degré – Ayeul et ayeule. René du Breil, comte de Pontbriand, Jaqueminde de Guemadeuc, sa femme, 1608. *De sable à un leopard d'argent, acompagné de [six] coquilles de mesme, posées trois en chef, et trois en pointe.*

Contrat de mariage de noble homme René du Breil, seigneur de Pontbriand, fils de noble et puissant messire Jean du Breil, seigneur de Boisruffier, et de la Garde, chevalier de l'ordre du Roi, et de dame Claude de Brulon, avec demoiselle Jaqueminde de Guemadeuc, fille de haut et puissant messire Thomas de Guemadeuc, baron de Guemadeuc, et de Beloczac, vicomte de Rezé, et de Finiac, seigneur de Quebriac, chevalier de l'ordre du Roi, [f^o 43 verso] capitaine de 50 hommes

1. Transcription de Loïc Le Marchant de Trigon pour Tudchentil en février 2011, d'après le Ms français 32119 conservé à la Bibliothèque Nationale de France (<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b9006820p>).

2. En marge : *Revoi à du Breil Pontbriand, et de Rais, des preuves des pages, du Roi.*

d'armes de ses ordonnances, grand ecuyer hereditaire de Bretagne et de dame Jaqueline de Beaumanoir du Besso. Ce contrat du 6^e septembre 1608 reçu par Le Roi, notaire à Dinan.

Lettres patentes en forme de charte, du mois de decembre 1652, signées Louis, et par le Roi Phelipeaux, et scellées en cire verte, portant erection de la seigneurie de Pontbriand, en titre de comté, en faveur de messire René du Breil, et en consideration des services, qui avoient été rendus successivement aux Rois predecesseurs de Sa Majesté, et à l'Etat, par son pere, par son grand-pere, par son bisayeul, et par son trisayeul.

Aveu du 17 avril 1612 donné au Roi, dans sa Chambre des comptes de Bretagne, par messire René du Breil, chevalier seigneur de Pontbriand, à cause des biens qu'il tenoit noblement de la succession de messire Jean du Breil, et de dame Claude de Brulon, ses pere, et mere.

III degré – Bisayeul et bisayeule. Jean du Breil, seigneur de Pontbriand, Claude Brulon, sa femme, 1574. *D'argent, à un grifon de sable.*

Contrat de mariage de noble Jean du Breil, ecuyer sr du Pin, fils de messire Julien du Breil, seigneur de Pontbriand, et du Boisrufier, chevalier de l'ordre du Roi, et de dame Marie Ferré, acordé le 7 fevrier 1574 avec demoiselle Claude Brulon, fille de noble et puissant messire Pierre Brulon, seigneur de Beaumont, et de Treguenec, conseiller au conseil privé du Roi, et chevalier de son Ordre, et de dame Bonne de Tixue, dame de la Riviere Lesnen.

Transaction du 2 septembre 1607 signée Turmier, notaire à Rennes, faite entre messire Jean du Breil, seigneur de Pontbriand, du Pin, et du Boisrufier, chevalier de l'ordre du Roi ; Georges du Breil, ecuyer sr de la Garde ; Claude du Breil, ecuyer sr de la Marche ; et Tannegui du Breil, ecuyer sr de Belleville, sur les diferends qu'ils avoient pour le partage de la succession de messire Julien du Breil, et de dame Marie Ferré, leurs pere et mere.

Delai acordé le 17 juin 1602 par la Chambre des comptes de Bretagne, à messire Jean du Breil, seigneur de Pontbriand, pour donner au Roi, le denombrement qu'il lui devoit, à cause des terres, pour lesquelles il relevoit [f^o 44 recto] de Sa Majesté. Cet acte signé Quibourt, et scellé.

Commission de capitaine garde cote, et commissaire du ban et de l'arriere ban de l'evesché de Saint-Malo, donnée le 29^e juillet 1587 à messire Jean du Breil, seigneur de Pontbriand, par le duc de Mercœur, gouverneur de Bretagne.

IV degré – Trisayeul et trisayeule. Julien du Breil, seigneur de Pontbriand, Marie Ferré, sa femme, 1551. *D'argent, à une fasce d'azur, acompagnée de trois molettes d'eperon de sable, posées deux en chef, et l'autre en pointe.*

Contrat de mariage de Julien du Breil, ecuyer sr de la Marre et des Aunais, capitaine de Redon, avec demoiselle Marie Ferré, fille de feu noble, et puissant Bertrand Ferré, seigneur de la Garraie, et de dame Perrenelle de Guemadeuc ; ce contrat du 20 mars 1551, reçu par Baron, notaire à Dinan.

Homage de la seigneurie de Pontbriand, fait au Roi, dans sa Chambre des comptes de Bretagne, le 23 mai 1577 par messire Christophe du Breil, chevalier de l'ordre du Roi. Cet acte signé Soldain.

Certificat de Georges de Beuil, seigneur de Bouillé, chevalier de l'ordre du Roi, conseiller en son conseil privé, capitaine de 50 hommes d'armes de ses ordonnances, vice amiral de Bretagne, et lieutenant general au gouvernement de cette province, dans l'absence de monsieur de Montpensier, portant qu'en vertu de la comission du Roi du 26 mai 1570 il avoit donné le mesme jour, au sieur de Pontbriand le colier de l'ordre de saint Michel. Cet acte signé de Bueil, et scellé.

Comission de capitaine et commissaire general du ban, et arriere ban, de l'evesché de Saint-Malo, donnée le 4^e avril 1562 à Julien du Breil, sr de Pontbriand, par le duc d'Etampes, gouverneur de Bretagne.

Arrest des commissaires de la Chambre etablie par le Roi, pour la reformation de la noblesse de Bretagne, rendu le 21 novembre 1668 et signé Malescot, portant confirmation de la noblesse de messire François Armand du Breil, seigneur de Belleville, sur la production qu'il avoit fait pour la justifier, des mesmes titres que ceux qui sont enoncés dans cette preuve.

[f^o 44 verso] Nous, Charles d'Hozier, conseiller du Roi, genealogiste de sa Maison, juge general des armes et blazons de France, et chevalier des ordres militaires de saint Maurice, et de saint Lazare de Savoie, certifions au Roi que demoiselle Marie Gabrielle du Breil de Pontbriand, a la noblesse nécessaire, pour estre de la communauté des demoiselles de Saint Louis, à Saint-Cir. Comme il est justifié par les actes énoncés dans cette preuve que nous avons vérifiée et dressée à Paris le huitiesme janvier mil six cent quatre vingt sept. Signé d'Hozier.

Pour minutes.

[Signé :] d'Hozier.